

# Assemblée générale ordinaire de l'AURI du 29 juin 2023

## Procès-verbal

Étaient présents :

### **LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

LES REPRESENTANTS DES MINISTERES DE TUTELLE :

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)

Madame FALASCHI Armelle (absent)

Monsieur MIRAILLES Julien

Madame RENARD Frédérique

Monsieur GAME Thierry (absent)

Madame AGBAVON Essi (absente)

Madame FARJOT Virginie (absente)

Monsieur DIEFENBACHER Tristan (absent)

#### SERVICES PREMIÈRE MINISTRE (SPM)

Madame FEUILLE Maryse (absente)

Monsieur LE MORE Charles (absent)

Madame ZECLER Jocelyne

#### MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (MEAE)

Madame PEREZ Honorine (absente)

Madame VERNEREY Delphine (absente)

#### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE (MEFSIN)

Madame VANDERHOVEN Sandrine (absente)

Madame HERVY Laurence (absente)

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER (MIOM)

Madame BONNEAU Catherine (excusée)

Madame ROLLAT Véronique

LES REPRESENTANTS DES USAGERS :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)

Madame JUBELY Annick

Madame MOREL Roselyne (absente)

Monsieur VOISIN Bruno (excusé)

Monsieur FENINA M'hamed (vice-président)

Monsieur MENUBARBE Pablo (secrétaire)

Monsieur MECHOUK Laurent (trésorier)

Monsieur GAUMONT Frédéric (secrétaire-adjoint)

Madame BOUHADDI Fatima

SERVICES PREMIERE MINISTRE (SPM)

Monsieur BRES William (président)

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (MEAE)

Madame DEGIOANNINI (absente)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE (MEFSIN)

Monsieur AUBRY Martial (excusé)

LE PERSONNEL DE L'AURI

Madame HARLEY Marguerite (Margo) (Directrice Générale)

Monsieur PRADALIÉ Laurent (Nouveau Directeur Général)

Monsieur Jean-Pierre SUERE (Cabinet TRECUM, Expert-comptable)

AUTRES USAGERS DE L'AURI :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)

Monsieur AGUDELO ACEVEDO Libardo

Monsieur PETIT Jean-Pierre

Madame RIMBERT DUCHER Agnes

SERVICES DE LA PREMIERE MINISTRE

Monsieur LE CREN Jean-Claude

Madame HORELLOU Sandrine

\* \* \*

Ouverture de la séance : 11h50

**1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 7 juillet 2022**

Après lecture donnée en séance, le PV est adopté.

**2. Nouvelle convention de gestion 2023/2026 avec les Administrations associées**

Aussi appelée « convention de restauration 2023/2026 », elle fixe le cadre de travail entre l'AURI et les ministères associés. Cette convention sera signée par tous les ministères associés.

M. Laurent MECOUK (trésorier) demande pourquoi les modalités de tarification de sont pas clairement indiquées.

Mme Frédérique RENARD (MASA/BASS) répond que la grille tarifaire est négociée en CA, qu'elle est bien prévue par la convention mais n'est pas figée. Les tarifs (mineurs, extérieurs, etc.) sont quant à eux mentionnés dans la convention.

M. William BRES (président) se félicite que la Commission de surveillance soit inscrite dans la convention.

**3. Présentation des comptes 2022 et Rapport financier du Trésorier sur l'exercice 2022 (point 6)**

Monsieur Mechouk remercie l'ensemble du bureau, le commissaire aux compte et l'expert-comptable et présente l'état des comptes au 31.

Cf. Rapport du trésorier en annexe.

A retenir : 1000 € mensuels sont provisionnés pour préparer les retraites des salariés de l'AURI. Malgré des pertes diverses et variées, les comptes de l'AURI sont excédentaires.

**4. Présentation des comptes du 1<sup>er</sup> trimestre 2023**

Cf. Rapport de Jean-Pierre SUERE en annexe.

A retenir : 1060 couverts / jours (2023) vs 733 couverts / jours (2022).

Baisses de revenus pour la « Grignote ».

Mme Margo HARLEY (AURI) indique qu'il faudra revoir l'offre de service de « la Grignote » afin de l'améliorer. Des travaux sont à l'étude.

L'AURI est une bonne association, une saine association, bien dirigée, bien gérée.

Il est rappelé que 5 ministères sont associés à l'AURI :

- MASA (qui en assure la tutelle) représente 60 % des usagers
- SPM : 12 %
- MEAE : 23 %
- INTERIEUR (Outre-Mer) : 5 %
- FINANCES : 2 agents viennent déjeuner

## **5. Rapport moral du Président**

Cf. rapport en annexe

Monsieur BRES déclare que la France a connu une forte crise durant la pandémie du Covid19, les effets de l'introduction du télétravail et de renouvellement de l'organisation. Toutefois, l'AURI a su faire face à ces difficultés et à se maintenir dans son bon fonctionnement depuis 1947. La direction a su prendre les décisions en conséquences. Toute l'administration a soutenu également le restaurant. Le CA et le bureau veille à maintenir le fonctionnement actuel, de garantir des produits de qualité aux usagers tout au long de l'année.

## **6. Rapport financier du Trésorier sur l'exercice 2022**

Présenté en même temps que la présentation des comptes 2022. Cf. Point 3

## **7. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2022**

Sujet abordé dans le point 3 également

## **8. Approbation des comptes 2022**

Adopté

## **9. Quitus sur l'exercice 2022**

Adopté

## **10. Affectation des résultats 2022**

Les résultats sont affectés aux comptes de reports à nouveau / réserves ??

## 11. Présentation du nouveau directeur de l'AURI

M. Laurent PRADALIÉ : 48 ans. A commencé à travailler dans la restauration à 17 ans. Il est depuis 23 ans dans la restauration collective (Elior, Sodexho, Du Pont). Il prendra ses fonctions officiellement, le lundi 3 juillet 2023.

Il indique les premiers objectifs déjà identifiés :

- Renforcer l'équipe cuisine (5 postes sont à pourvoir) afin de retrouver un bon niveau qualitatif
- Améliorer l'offre de service de la « Grignote » : réflexion globale à mener
- Restaurant-Club « Le Varenne » : créer une offre en fonction des besoins et de ce que l'AURI pourra en faire.
- Ventes annexes.
- Contenir l'inflation par rapport à la qualité de l'assiette.

Madame Harley témoigne sa satisfaction de l'arrivée de Monsieur PRADALIÉ et indique qu'elle est confiante quant à la réalisation des missions qui ont été mentionnées.

Mme Véronique ROLLAT (Intérieur) indique qu'une demande lui a été transmise de mise en place d'une offre de plateaux-repas. M. PRADALIE indique qu'il ne peut répondre à ce stade et qu'il étudiera la question à l'avenir.

Mme Fatima BOUHADDI s'enquiert de l'augmentation du prix des repas pour les agents en fonction des grilles indiciaires des agents. Le risque d'inflation est plus important pour certains agents que pour d'autres (notamment les contractuels qui n'ont pas de primes).

William BRES répond qu'une communication sera à préparer en amont.

M. Laurent PRADALIÉ déclare que c'est un chantier à venir, mais qu'il n'est pas prioritaire.

M. William BRES rappelle que l'AURI fait un travail important pour contenir les hausses de prix.

Concernant le départ de Madame HARLEY, Monsieur BRES indique qu'elle a signé avec l'AURI une convention permettant de la rappeler si son aide était nécessaire. Cette convention n'est pas limitée dans le temps, il est précisé qu'il y aura sûrement peu de besoins et qu'elle a été faite surtout pour rassurer le personnel.

## 12. Personnel de l'AURI

5 personnes sont à recruter. Il y a eu des départs en retraite. Ces dernières années, l'AURI a privilégié le recrutement de travailleurs handicapés. Le recrutement se fera par le directeur.

Le personnel se dit heureux de travailler à l'AURI. Il a conscience des qualités et des prestations de l'AURI.

M. William BRES rappelle que 1000 € sont provisionnés mensuellement afin de préparer les retraites des agents de l'AURI ; que la part patronale est en hausse et que les agents bénéficient de chèques cadeau d'une valeur de 500 €.

Frédérique RENARD (MASA) rappelle que l'AURI sert de vitrine au MASA, que les autres ministères l'envient et qu'il faut tenir ce niveau d'excellence et de qualité.

**13. Question diverses.**

Sans objet.

Fin de la séance : 12h55

\*\*\*

Fait à Paris le

William BRES,

Président de l'AURI

Pablo MENUBARBE,

Secrétaire de l'AURI